

Le p'tit Mannevillais

D É C E M B R E 2 0 2 2



Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle

Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30

Mercredi et jeudi: 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos :

Commune

Impression :

Commune

Diffusion gratuite.
Reproduction interdite.

Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Je vous souhaite à toutes et à tous, très chaleureusement, d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.

En ces temps d'inquiétudes internationales, sociales, énergétiques, que ces festivités vous permettent de vous retrouver avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers, dans la joie et la sérénité.

J'ai une pensée particulière pour les personnes souffrantes ou isolées.

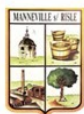
La visite du Père Noël dans l'école a éclairé de bonheur les visages des enfants, la distribution du colis par le CCAS a apporté de la joie à nos aînés.

Pour continuer dans le partage de moments conviviaux, je vous donne rendez-vous, avec le conseil municipal, le dimanche 22 janvier 2023 pour la cérémonie des vœux.

Prenez soin de vous.

Isabelle DUONG

Le Maire



Madame Isabelle Duong, Maire de Manneville-sur-Risle :

Les conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal des Enfants

Ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera

Le dimanche 22 janvier 2023

À 15h00 à la salle municipale

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie pour fêter ensemble cette nouvelle année.

Merci de confirmer votre présence par téléphone au 02.32.56.94.86 ou par mail mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

Les associations



LE CLUB DE L'AMITIÉ a organisé un après-midi jeux de société le 30 novembre en faveur du Téléthon : 27 personnes se sont retrouvées. La somme de 97€ a été récoltée et reversée au Téléthon. Le club a également donné 4 lots pour la tombola du Téléthon.



LE CLUB DE L'AMITIÉ a effectué sa dernière sortie de l'année le 1^{er} décembre avec déjeuner à la salle des fêtes de Neufchâtel, suivi d'un spectacle au théâtre "Celtés de tous pays et chants de marins ». Les participants à cette sortie ont tous été ravis de cette journée.



LE CLUB DE L'AMITIÉ a effectué son traditionnel repas des anniversaires des adhérents et les anniversaires de mariage le 12 octobre dernier. Le repas a été préparé par l'ESAT de Pont-Audemer. Les anniversaires sont fêtés tous les 5 ans. Les adhérents présents fêtant leur anniversaire ont reçu un bouquet de fleurs pour les femmes et un magnum de vin pour les hommes.



LE TÉLÉTHON Pont Audemer Val de Risle remercie le Conseil municipal de Manneville-sur-Risle pour l'attribution du don accordé au Téléthon. L'association remercie également les associations **Club de l'amitié, Danse Evasion, les Amis de l'Ecole, l'Ecole Léon et Eugénie Colombel** ainsi que la **Confrérie de la Charité** pour leur contribution à cet événement 2022.



LE COMITÉS DES FÊTES organisait le dimanche 13 novembre un loto pour la première fois. Environ 110 joueurs se sont retrouvés, désireux de pouvoir gagner un des lots mis en jeu, tel qu'un micro-ondes, un aspirateur balai, une perceuse visseuse, un téléviseur.



LE COMITÉS DES FÊTES organisait le dimanche 16 octobre pour la deuxième année " la Mannevillaise rose" avec un circuit de 9km et un de 15km. Cette manifestation a réuni une centaine de personne au profit de la recherche contre le cancer du sein. Le 29 novembre a eu lieu la remise du chèque d'un montant de 600 € à Philippe Rives Président, et à Véronique Gravey bénévole du Comité de Normandie de la Fondation pour la recherche médicale, en présence des bénévoles mobilisés pour cette opération. Merci à tous.

3^{ème} fleur - Villes et villages fleuries

La commune a reçu le lundi 5 décembre, le label 3 fleurs qui récompense tous les efforts pour rendre le cadre de vie de nos habitants toujours plus agréable. Un cadre de vie amélioré non seulement grâce au fleurissement et également grâce à toutes les mesures prises en faveur de la protection de la biodiversité. Des actions écologiques qui ont permis d'obtenir ce label : 13 nichoirs, éco-pâturage, aménagement des mares, un arboretum, un verger communal avec « une naissance un arbre », 4 points de jachères fleuries, 2 hôtels à insectes, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage, choix des plantes accès sur des vivaces, paillage pour diminuer le désherbage et ne pas trop arroser, un système d'arrosage aux gouttes à gouttes pour ne pas mouiller le feuillage, des parcours sportifs qui profitent aux enfants et aux adultes de tout le territoire ! Merci à tous les agents pour leur travail nous ayant permis d'obtenir ce label.



Les événements de la commune



Le **11 novembre**, la municipalité a célébré l'Armistice de la Première Guerre Mondiale en présence des présidents d'associations et de la gendarmerie. Les enfants volontaires de l'école Léon et Eugénie Colombel ont lu des textes et fleuri les tombes des « poilus ».



Le **5 décembre**, les élèves de CM1 et CM2 de l'école et leur enseignante se sont rendus au monument aux Morts. Ils ont participé à une cérémonie d'hommage dans le cadre de la journée nationale aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, avec la municipalité, l'association des anciens combattants et le Souvenir Français. Un beau moment de partage, de respect et de mémoire intergénérationnel.



La cérémonie «une naissance, un arbre» a eu lieu le 26 novembre au verger communal de la pommeraie. La municipalité a souhaité allier la naissance d'un enfant habitant la commune à la plantation d'un arbre fruitier l'année suivant sa naissance. Merci à Madame le Sénateur Nicole Duranton pour sa présence à cette cérémonie.



Le 10 décembre, les membres du CCAS ont accueilli les aînés de plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale, pour leur offrir le colis de Noël. La remise de ces colis est un moment de convivialité et d'échanges avec les seniors en se retrouvant autour d'une boisson chaude et des viennoiseries.



Le jeudi 15 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël de la cantine pour le plus grand plaisir des enfants.

Le vendredi 16 décembre, le père Noël a rendu visite aux élèves de l'école, accompagné de Madame le Maire et Cindy Lamy membre de l'association les « Amis de l'Ecole ». Chaque enfant a reçu un livre offert par la mairie et des friandises de la part des « Amis de l'Ecole ».

L'après-midi, les écoliers ont pu savourer un chocolat chaud accompagné de viennoiserie.

La Risle et ses crues

Le CEREMA (Centre d'Etudes sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) est un établissement public sous tutelle du ministère en charge de la transition écologique.

Le CEREMA a travaillé avec la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) sur le risque inondation à l'échelle du territoire.

Sur notre commune, ces experts, avec Marelle Studio ont modélisé la crue de 2001 et une crue de récurrence 500 ans (une crue qui a un risque sur 500 de se produire tous les ans) sur la cité des Baquets.

Vous êtes invités à un temps d'échanges et d'explications sur la gestion du risque inondation. Il sera proposé aux habitants de visualiser, par des casques de réalité virtuelle, une montée des eaux de la Risle dans ce quartier.

Informations et animation : samedi 7 janvier 2023 - de 10h00 à 12h00 - Cité des Baquets avec le CEREMA, Marelle Studio et la CCPAVR.



Rencontre avec la gendarmerie

La gendarmerie est venue en amont de notre conseil municipal du 15 décembre.

Ainsi, le Lieutenant MENOUE a pu rencontrer l'ensemble des élus et faire un point sur la sécurité de nos concitoyens.

Des échanges sur la sécurité routière, l'aide aux personnes fragiles, les règles d'urbanisme, le rôle du maire et l'intérêt de travailler en lien avec la gendarmerie.

Ce fut l'occasion de présenter le travail de la commission voirie sur le futur aménagement route de Rouen les baquets pour ralentir les véhicules.



Collecte pour l'Ukraine

La mairie s'associe à la collecte organisée par le département pour venir en aide au peuple ukrainien

LES BESOINS EXPRIMÉS

Logistique

- Lits de camp, sacs de couchage, couvertures thermiques, linge de lit, tapis de sol
- Piles, bougies, lampes torches, lampes frontales, briquet, batteries externes
- Produits pour sanitaires, produits pour le sol, serpillères, désinfectant de surfaces.

Hygiène

- Gels et savons corps, dentifrice et brosses
- Lait maternel, couches bébés et adultes
- Lingettes humides, papier toilette

Secours

- Gants à usage unique, bandages plastiques, pansements, solution antiseptiques
- Paracétamol, nurofen ou pilules anti-inflammatoire

Alimentation

- Huile, riz, haricots, conserves, soja, céréales, biscuits, levure, pâtes, aliments non périssables et longue conservation

Vêtements d'hiver

- Blouson, bonnet, pull en laine, tricot, chaussette, chaussure

Les dons sont à déposer à la mairie aux horaires d'ouverture avant le 9 janvier 2023. Merci de votre générosité.

Agenda

Janvier

Samedi 7

Animation CEREMA

10h à 12h - Cité des baquets

Mercredi 11

Assemblée générale, jeux de société et galette des rois

Club de l'amitié - Ouvert aux adhérents et à toute personne souhaitant des renseignements ou adhérer au club

Jeudi 19

Conseil Municipal

18h30 - Salle du Conseil

Dimanche 22

Vœux du Maire

15h00 - Salle Municipale

Dimanche 29

Foulées et trail des Résistants

Sport aventure



Février

Mercredi 8

Après-midi jeux de société

Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Mercredi 22

Repas des Grands-mères

Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Vendredi 25 (à confirmer)

Spectacle avec des ukrainiens au théâtre de Neufchâtel

Club de l'amitié - Ouvert aux adhérents

Mars

Mercredi 8

Après-midi jeux de société

Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Jeudi 9

Conseil Municipal

18h30 - Salle du Conseil

TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.